

Téléconférence sur les résultats du T2 2021

5 août 2021



Bell

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2021, les plans de déploiement pour les réseaux et de dépenses d'investissement de BCE, notamment notre plan d'accélération des dépenses d'investissement sur deux ans visant l'accélération du déploiement des réseaux de cinquième génération (5G) de fibre et d'Internet résidentiel sans fil, la réalisation de certains objectifs en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) (y compris, sans s'y limiter, nos objectifs concernant la diversité et l'inclusion, les investissements dans la collectivité et les apports connexes, notre objectif de devenir un chef de file en matière de normes ESG, nos cibles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et notre plan visant à atteindre la carboneutralité pour nos activités en 2025), les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne constituent pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel de 2020 de BCE daté du 4 mars 2021, mis à jour dans le rapport de gestion du premier et du deuxième trimestre de 2021 de BCE daté du 28 avril 2021 et du 4 août 2021, respectivement, et dans le communiqué de presse de BCE daté du 5 août 2021 annonçant ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2021, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [sedar.com](https://www.sedar.com)) et fournis à la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [sec.gov](https://www.sec.gov)), et qui sont également disponibles sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes en date du 5 août 2021 et par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives qui figurent dans le présent document, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Faits saillants du T2

- Croissance exceptionnelle des produits d'exploitation consolidés et du BAIIA ajusté¹⁾, soit plus de 6 %, ce qui a contribué à la croissance du bénéfice net de 150 % a/a
- Ajouts nets totaux d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés, d'abonnés des services Internet de détail et de télé IP de 115 916, en hausse de 75 % a/a
- Poursuite de la lancée du service Internet résidentiel avec une croissance de 12 % des produits d'exploitation et une hausse de 80 % a/a des ajouts nets d'abonnés des services de fibre optique
- Chef de file parmi les entreprises du secteur en matière des résultats financiers du sans-fil affichant une croissance de 5,8 % des produits tirés des services, un BAIIA ajusté plus élevé de 10,2 % et une hausse de 3,3 % du FMU a/a
- Nouveaux capitaux investis de plus de 1,2 milliard \$, en hausse de 34 % a/a
- Maintien d'une solide situation financière et liquidités disponibles²⁾ de 5,3 milliards \$ à la fin du T2
- Engagement à demeurer le leader du secteur en matière d'ESG avec le lancement de l'initiative « Mieux pour tous »
 - Accélération des investissements pour offrir une connectivité plus rapide et de meilleure qualité à un plus grand nombre de Canadiens
 - Carboneutralité pour l'ensemble de nos activités d'ici 2025
 - Adoption de cibles fondées sur la science pour réduire les émissions de GES conformément à l'Accord de Paris d'ici 2030
 - Engagement de 155 millions \$ pour des initiatives en matière de santé mentale d'ici 2025 par l'intermédiaire de Bell Cause pour la cause
 - 25 % de représentation de la communauté PANDC d'ici 2025 dans les postes de la haute direction
- Première entreprise canadienne de télécommunications à émettre des obligations durables
 - Plus de 6 fois sursouscrites
 - Faible taux d'intérêt de 2,2 %, ce qui est inférieur à celui des obligations ordinaires

Solides résultats au T2 grâce à une dynamique opérationnelle croissante et à l'atténuation des répercussions de la COVID a/a

¹⁾ Le terme BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Pour une description complète de cette mesure, se reporter à la section 7.2, *Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés* du rapport de gestion du T2 2021 de BCE.

²⁾ Les liquidités disponibles comprennent une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1 752 millions \$ et des montants disponibles de 400 millions \$ en vertu de nos programmes de créances clients titrisées et de 3,2 milliards \$ en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées.

Mise en œuvre des impératifs stratégiques

- **Consolidation du leadership de Bell en matière de 5G, qui détient maintenant 37 % de la bande totale du spectre de 3 500 MHz disponible pour les fournisseurs nationaux**
 - Acquisition lors de l'enchère de 30 % du spectre disponible pour les fournisseurs nationaux pour 2,07 milliards \$
 - Coût moyen combiné de 1,25 \$ par MHz/population, soit le prix le plus bas parmi les fournisseurs nationaux
- **Renforcement de notre leadership en matière de réseau mobile 5G**
 - Lancement dans plus de 80 marchés, y compris pour la première fois à Terre-Neuve; couverture de plus de 70 % de la population d'ici la fin de 2021
 - Réseau 5G de Bell classé le plus rapide au Canada¹⁾
 - 94 % de toutes les stations cellulaires mobiles sont équipées de connexions directes au réseau de fibre
 - Première au Canada à offrir une capacité d'itinérance 5G aux États-Unis
 - Annonce de partenariats avec Amazon Web Services et Google Cloud
- **Plan d'accélération des dépenses d'investissement sur deux ans augmenté jusqu'à concurrence de 500 millions \$ pour s'établir entre 1,5 et 1,7 milliard \$, grâce au solide soutien des politiques gouvernementales à l'égard de la concurrence et des investissements visant les installations**
- **Sur la bonne voie pour fournir jusqu'à concurrence de 900 000 nouveaux emplacements FTTP et WTTP en 2021**
 - 347 000 nouveaux foyers et entreprises connectés durant la première moitié de 2021 et une autre tranche de 257 000 actuellement en cours
 - Lancement du service Internet résidentiel sans fil au Manitoba
 - Bell nommé le fournisseur de services Internet le plus rapide dans 4 provinces : Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve²⁾
- **Virgin Mobile Canada renommée Virgin Plus**

Investissements générationnels dans les infrastructures de réseau clés, la technologie et le spectre 5G, qui constituent une base solide pour la croissance future



Faits saillants opérationnels du T2

Bell sans fil

- **Augmentation de la FMU combinée de 3,3 % a/a en tête de l'industrie – premier trimestre de croissance depuis le T3 19**
- **44 000 ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles contre 1 000 pertes nettes au T2 20**
 - Ajouts bruts en hausse de 35,2 %, stimulés par la solide exécution directe et numérique des canaux de vente et la hausse de la demande des clients
 - Le taux de désabonnement est demeuré faible à 0,83 %
- **Ajouts nets de 47 000 nouveaux appareils mobiles connectés, en hausse de 22,2 %**
 - 74 000 ajouts nets d'abonnés des services IdO, en hausse de 147 % a/a
 - 2,2 millions de connexions au total, en hausse de 13,7 % a/a
- **Nombres d'abonnés des services prépayés affectés par la diminution de l'activité sur le marché liée à la COVID**
 - 2 000 ajouts nets
 - Amélioration du taux de désabonnement de 0,65 pt pour atteindre 3,98 %

Bell sur fil

- **Ajouts nets de 27 000 abonnés résidentiels des services d'Internet de détail à l'empreinte FTTH, en hausse de 80 % a/a**
 - Ajouts nets totaux de 18 000 abonnés des services Internet de détail
- **Contribution de la stratégie multimarques aux ajouts nets de 5 000 abonnés des services de télé IP, en hausse de 8 000 a/a**
 - 2^e trimestre consécutif de croissance nette positive des ajouts
- **Pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail de 9 000, soit une amélioration de 20,7 % a/a**
- **Augmentation de 3 000 a/a des pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail, qui sont passées à 51 000**

Bell Média

- **Reprise ralentie par la 3^e vague de COVID**
- **Produits de la publicité télé en hausse de 70 % a/a**
- **Produits tirés du contenu numérique en hausse de 57 % a/a**
 - CTV.ca, la plateforme vidéo numérique sur demande, au premier rang au Canada
 - Augmentation de plus de 3 fois les produits de SAM télé au cours des premiers six mois de 2021
- **Saison la plus réussie pour Upfront**
 - Catalogue le plus rempli depuis 5 ans
 - Plus de 70 productions originales
- **TSN et RDS sont les chaînes de télévision sportives les plus regardées à ce jour**
 - La finale de l'UEFA Euro 2020 a été l'événement de diffusion en continu en direct le plus regardé de l'histoire de TSN
- **CTV franchit le cap de la 20^e année en tant que réseau le plus regardé au Canada**
- **Auditoire de Noovo en hausse de 10 % depuis le début de l'année avec une augmentation de 2 points de part de marché¹⁾**
- **Hausse de 6 % a/a du nombre d'abonnés à Crave, à 2,9 millions**
 - Hausse de 42 % a/a du nombre d'abonnés au service de diffusion directement aux consommateurs

¹⁾ Aux heures de grande écoute chez les adultes de 25 à 54 ans

Approche équilibrée visant la croissance rentable du nombre d'abonnés et une solide exécution dans tous les secteurs de Bell



Résultats financiers

Analyse financière du T2

(en millions \$, sauf les données par action)	T2 21	a/a
Produits des activités ordinaires	5 698	6,4%
Tirés des services	5 040	5,0%
Tirés des produits	658	18,8%
BAlIA ajusté	2 476	6,2 %
Marge ¹⁾	43,5%	0,0 pt
Bénéfice net	734	149,7%
Bénéfice net par action ordinaire	0,76	192,3%
BPA ajusté^{1),2)}	0,83	31,7%
Dépenses d'investissement	1 207	(34,1) %
Intensité du capital	21,2%	(4,4) pts
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 499	(2,5) %
Flux de trésorerie disponibles^{1),3)}	1 248	(22,5) %

- Nous avons rattrapé le retard causé par les répercussions importantes de la COVID du T2 20
- Charge réglementaire de 44 millions \$ liée à la décision du CRTC sur les tarifs de services Internet de gros
 - Produits d'exploitation et BAIIA ajusté en hausse respective de 7,2 % et de 8,1 %, compte non tenu de l'incidence réglementaire
- Bénéfice net en hausse importante a/a
 - Diminution a/a de la perte de valeur du secteur des médias
 - Profit important sur dérivés sur actions hors trésorerie au T2 21
- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en baisse a/a
- Programme d'accélération des dépenses en capital sur deux ans ayant entraîné une augmentation de 34,1 % des dépenses d'investissement a/a
- FTD reflétant des dépenses d'investissement planifiées plus élevées ainsi que le calendrier des versements au titre du fonds de roulement et des impôts

1) La marge du BAIIA ajusté, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (normes IFRS). Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Pour une description complète de ces mesures, se reporter à la section 7.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2021.

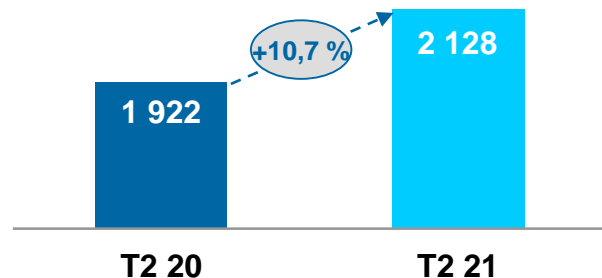
2) Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur et activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC), par action ordinaire de BCE.

3) Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des liquidités liées aux activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés (qui comprennent les coûts importants liés aux litiges) et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC.

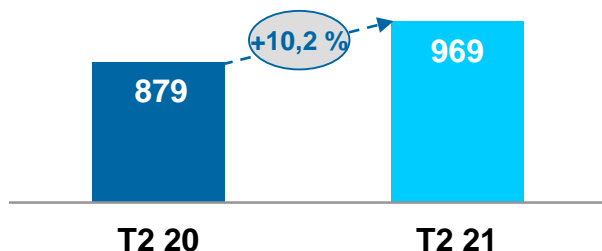
La solide performance financière au T2 appuie les objectifs de notre orientation pour 2021

Résultats financiers du sans-fil

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAIIA ajusté (en millions \$)



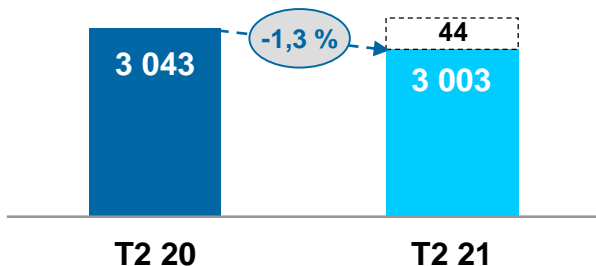
- **Hausse des produits tirés des services de 5,8 % – premier trimestre de croissance depuis le début de la COVID**
 - Reflète notre orientation stratégique sur les activations de téléphones mobiles de valeur supérieure et les répercussions de la COVID
 - Reprise marginale des produits liés à l'itinérance
- **Croissance de 27,7 % des produits d'exploitation tirés des produits reflétant l'augmentation des ventes a/a et de la proportion de téléphones mobiles haut de gamme**
- **BAIIA ajusté en hausse de 10,2 % qui découle de la forte croissance des produits tirés des services a/a**

La performance du sans-fil reflète l'accent mis sur la croissance du nombre d'abonnés rentables et la valeur de fidélité des clients

Résultats financiers du sur-fil

Produits des activités ordinaires (en millions \$)

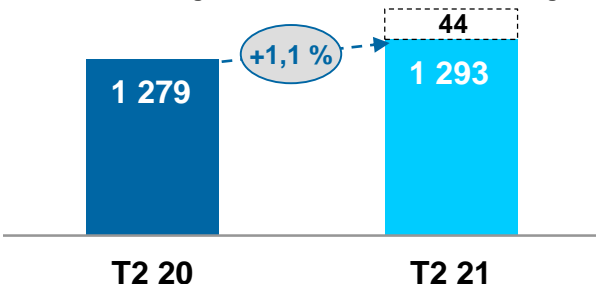
Incidence réglementaire – Services Internet de gros



- Produits tirés des services en hausse de 0,6 % a/a, compte non tenu de l'incidence réglementaire des services Internet de gros
- Produits tirés des services Internet résidentiels en hausse de 12 % a/a
- Résultats des services sur fil Marchés Affaires touchés par la hausse des produits liée à la COVID au T2 20 et par la baisse a/a des ventes liées au secteur public
 - Produits tirés des solutions d'affaires en hausse a/a

BAlIA ajusté (en millions \$)

Incidence réglementaire – Services Internet de gros

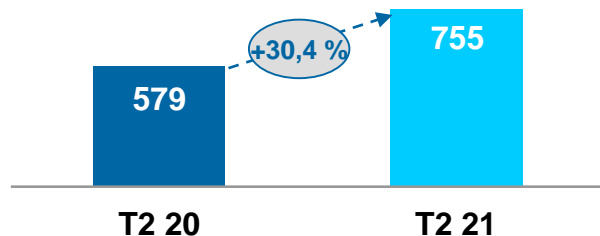


- Croissance du BAlIA ajusté de 1,1 % en raison de la réduction de 3,1 % des coûts d'exploitation

Forte croissance du BAlIA ajusté des services sur fil de 4,5 % et hausse de 1,9 point à 43,9 % de la marge, compte non tenu de l'incidence réglementaire

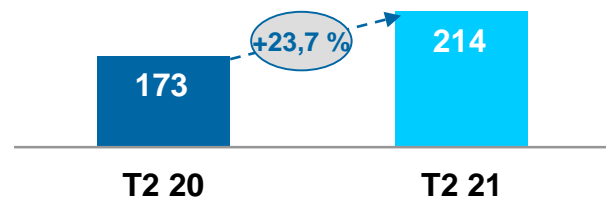
Résultats financiers du secteur Média

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



- **Augmentation des produits sur toutes les plateformes médias, la demande des annonceurs ayant rebondi après le creux du T2 20**
 - Reprise ralentie par la 3^e vague de COVID
- **Produits tirés de la publicité en hausse de 65 % a/a**
 - Reprise des produits tirés des services télé stimulée par le retour du contenu sportif et davantage de programmation originale
 - Contribution additionnelle de l'acquisition de Noovo

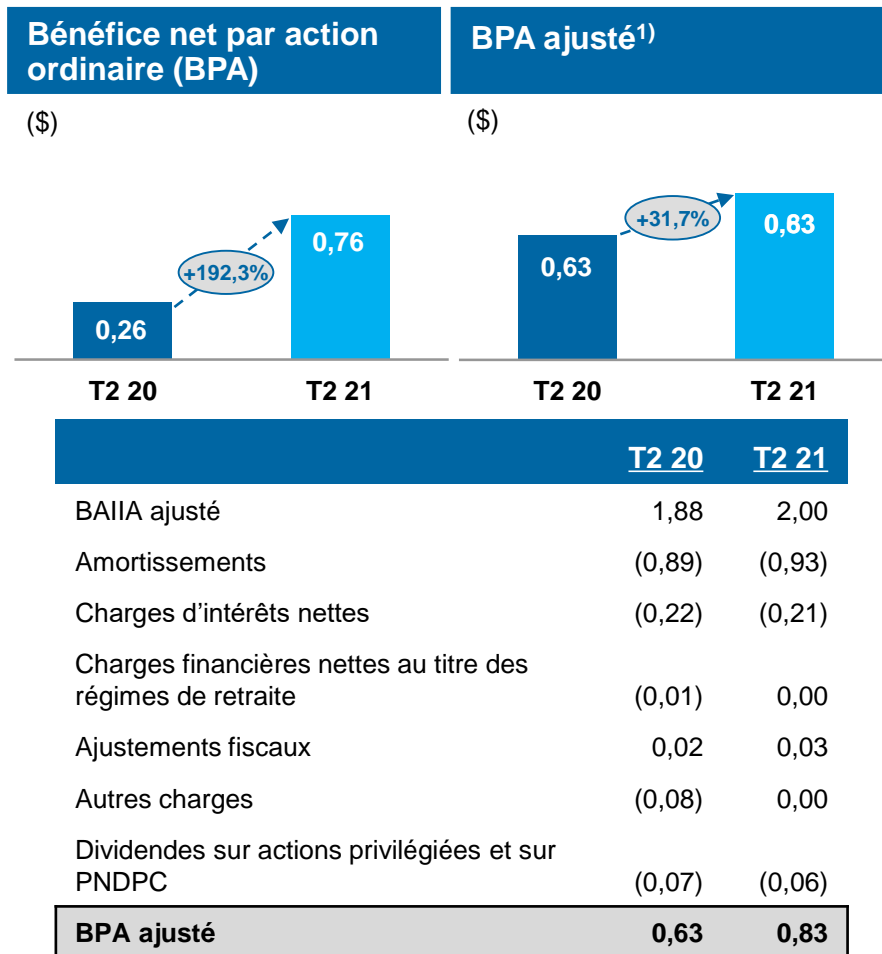
BAIIA ajusté (en millions \$)



- **Produits tirés du contenu numérique en hausse de 57 % a/a**
- **Produits tirés des frais d'abonnement en hausse de 6,2 % a/a grâce à la forte croissance de Crave et de TSN Direct**
- **Hausse de 33 % des coûts d'exploitation a/a**
 - Reflétant le retour à la production de contenu sportif et de productions télé
 - Aucune SSUC reçue depuis novembre 2020
- **Hausse du BAIIA ajusté de 23,7 % a/a**

La reprise du secteur Média reflète le succès de la stratégie numérique et la poursuite de l'élan publicitaire à l'approche de la nouvelle saison de diffusion télé

Bénéfice net par action ordinaire et BPA ajusté

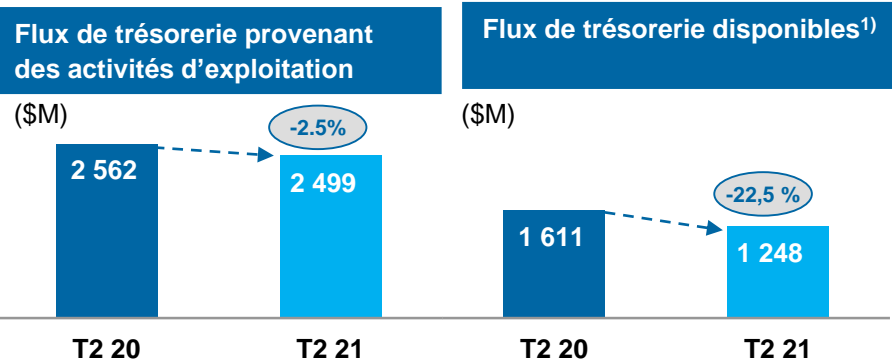


¹⁾ Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les (profits nets) pertes nettes lié(e)s à la valeur de marché des dérivés sur capitaux propres, les (profits nets) pertes nettes sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, les pertes de valeur et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle, par action ordinaire.

- **Le BPA a affiché une hausse de 192,3 % a/a**
 - Baisse a/a de la perte de valeur du secteur Bell Média
 - Important profit hors trésorerie sur dérivé sur capitaux propres enregistré au T2 2021
- **Le BPA ajusté a augmenté de 31,7 % a/a**
- **Le BAIIA ajusté a été le principal moteur de la croissance a/a**
 - Le résultat du T2 21 comprend l'incidence réglementaire d'environ 4 ¢ par action sur les services Internet de gros
- **La hausse de l'amortissement reflète la croissance des immobilisations, en raison de l'accélération de l'investissement dans le réseau de fibre optique et mobile 5G**
- **Les autres charges au T2 20 ont été touchées par la perte de valeur des actifs de la plateforme télé**
- **La quote-part du bénéfice de MLSE a augmenté a/a en raison du trimestre complet de contenu sportif contrairement au T2 20**

Solide croissance de 45,5 % et de 13,4 % du BPA et du BPA ajusté à ce jour

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles



- Forte croissance du BAIIA ajusté reflétant la reprise par rapport au creux lié à la COVID au T2 20
- Impôt en trésorerie du T2 20 reflétant le report de la date limite des paiements des versements d'impôt en lien avec la COVID
- Hausse a/a des coûts liés aux indemnités de départ et autres en raison des réductions d'effectifs plus tôt en 2021
- Les flux de trésorerie disponibles ont également été touchés par la hausse a/a des dépenses d'investissement et la réduction du fonds de roulement découlant de l'augmentation des créances attribuable à l'intensification des ventes a/a
- Liquidités disponibles³⁾ de 5,3 milliards \$ à la fin du T2
 - Acquisition de spectre de 3 500 MHz pour 2,07 milliards \$ en juillet
 - Investissement pro forma dans le spectre, ratio de levier financier de la dette nette⁴⁾ gérable et le plus faible parmi les homologues canadiens, à environ 3,1x

Ventilation des FTD (en millions \$)	T2 20	T2 21
BAIIA ajusté ²⁾	2 395	2 539
Dépenses d'investissement	(900)	(1 207)
Intérêts payés	(240)	(230)
Capitalisation en trésorerie – régimes de retraite	(83)	(86)
Impôts en trésorerie	6	(95)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres	(13)	(79)
Fonds de roulement et autres	491	452
Dividendes sur actions privilégiées et sur PNDPC	(45)	(46)
FTD	1 611	1 248

¹⁾ Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des liquidités liées aux activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés (qui comprennent les coûts importants liés aux litiges) et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC.

²⁾ Avant le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

³⁾ Comprend le solde de trésorerie et les équivalents de trésorerie de 1 752 M\$, et les montants disponibles sous nos programmes de créances clients titrisées de 400 M\$ et notre accès au marché du crédit bancaire de 3,2 milliards \$.

⁴⁾ Le ratio de levier financier net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Pour une description complète de cette mesure, se reporter à la section 7.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés du rapport de gestion du T2 2021 de BCE.

Solide situation financière permettant de poursuivre l'exécution du plan d'accélération des dépenses, les investissements dans le spectre de fréquences sans fil et la croissance du dividende

Perspectives

BCE

Croissance des produits des activités ordinaires	2 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	2 % à 5 %
Intensité du capital	18 % à 20 %
Croissance du BPA ajusté¹⁾	1 % à 6 %
Flux de trésorerie disponibles²⁾	2 850 à 3 200 millions \$
Dividende ordinaire annualisé³⁾	3,50 \$ par action

¹⁾ Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur et activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC), par action ordinaire de BCE.

²⁾ Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des liquidités liées aux activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés (qui comprennent les coûts importants liés aux litiges) et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC.

³⁾ Augmentation du dividende de 3,33 \$ à 3,50 \$ l'action à compter du T1 2021 aux actionnaires inscrits le 15 mars 2021, avec versement le 15 avril 2021.

**Confirmation de tous les objectifs de notre orientation financière
pour 2021**